

1859-1860 Mgr Cooke était de plus en plus embarrassé avec cette grave question. Il comprenait la force des raisons alléguées contre l'établissement d'un second collège dans le diocèse et l'impossibilité de la translation de celui de Nicolet aux Trois-Rivières. D'un autre côté les citoyens de sa ville épiscopale allaient de l'avant. L'acte incorporant le nouveau collège avait subi l'épreuve devant la Législature et avait été admis; il fut sanctionné au mois de mai 1860. Il restait aux promoteurs de l'œuvre à trouver le local et le personnel de l'institution en puissance. Ils s'adressèrent au gouvernement pour obtenir la location des vieilles casernes de la ville, ancien château des gouverneurs français, qui avait subi, comme bien d'autres monuments d'autrefois, une métamorphose sous la domination anglaise. Après avoir logé des soldats pendant plusieurs années, l'édifice avait été fermé, depuis qu'il n'y avait plus de garnison aux Trois-Rivières.

---

Caron, la semaine dernière, pour l'aider à sortir de l'embarras où l'a mise la proposition récente de quelques citoyens des Trois-Rivières, proposition qui n'allait à rien moins qu'à vouloir vous faire accepter la présidence de la future corporation.

Il nous semble d'abord, Monseigneur, que l'inconvenance d'une semblable proposition peut jusqu'à un certain point mettre Votre Grandeur à l'aise, car ces Messieurs doivent comprendre qu'ils vous proposent une démarche peu honorable. En effet, c'est tout bonnement vous offrir de marcher à la tête de ceux qui ont résolu de travailler à la ruine d'un établissement dont vous êtes le protecteur-né, et que le gouvernement, confiant en votre sollicitude, a mis d'une manière toute spéciale sous votre garde. Il y a même plus, si nous devons en croire quelqu'un de votre propre maison, ces messieurs n'auraient pas rougi de recourir à l'intimidation, et ils auraient menacé Votre Grandeur, dans le cas d'un refus, de former une corporation mixte, composée de catholiques et de protestants. Eh bien! Monseigneur, nous croyons que c'est le temps de dire: *Salutem ex inimicis nostris*. Il faut les prendre au mot: d'un côté, l'honneur et l'indépendance de votre dignité l'exigent; de l'autre, c'est le moyen le plus efficace de faire tomber ce malencontreux projet. C'est exactement ce que nous avons pris la liberté de conseiller à Votre Gran-